

Tambour Battant

LE MAGAZINE DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Mag 67



**Bénévoles solidaires,
engagés et responsables**

Vos séjours groupes en terroirs de France



DESTINATIONS



10 villages vacances agréés
Séniors en Vacances



BROCHURES - INFORMATIONS

04 77 56 66 09 (appel non surtaxé)

www.vacances-ulvf.com

BÉNÉVOLES ENGAGÉS ET RESPONSABLES

Vos témoignages sont là pour l'illustrer : avec conviction et responsabilité, vous vous engagez pour le bien-être et l'épanouissement des personnes âgées et des retraités et pour un fonctionnement rigoureux de votre association. Des articles dans ce numéro en font l'écho : la **représentation**, l'**aide aux plus démunis** avec les Banques alimentaires et l'**aide aux aidants**.

Tout au long de la crise sanitaire que nous traversons depuis un an, vous avez fait preuve d'une très **grande responsabilité** et **citoyenneté**. Vous avez respecté les consignes sanitaires de prévention. Vous avez interrompu ou reporté, avec grand regret, toute activité. Vous avez mis en place, grâce aux nouveaux outils de communication, des jeux en ligne, des réunions en vision pour maintenir le lien. Vous avez repris certaines activités quand cela fut possible dans le respect le plus total des protocoles sanitaires. Tous, vous aviez le même objectif : **se protéger et protéger les autres**.

Continuons dans cette direction avec la campagne de vaccination contre la Covid. En effet, le Conseil d'administration national de Générations Mouvement vous encourage vivement à saisir cette opportunité de vous faire vacciner, après entretien avec votre médecin traitant. Je vous invite à lire l'ACTU 2.0 du 15 janvier dernier consacré à ce sujet. C'est en effet le meilleur moyen de se protéger pour reprendre une vie normale à court terme, de mettre en œuvre une mesure de protection individuelle mais aussi collective : en me vaccinant, je me protège et je protège aussi les autres en participant ainsi à construire l'immunité collective. De plus, je participe à la protection de notre système de santé en préservant les capacités de l'hôpital afin qu'il puisse continuer à accueillir dans les meilleures conditions les malades hors covid.

C'est dans cette perspective de **reprise de nos activités associatives** que nous invitons, en mai, vos délégués départementaux à nos Journées nationales et aux Assemblées générales de la Fédération nationale et de l'Institut de formation des responsables associatifs (IFRA). Ce rendez-vous annuel est essentiel pour le fonctionnement démocratique de notre association et celui de 2021 sera marqué par un débat sur le projet associatif auquel vous avez apporté votre précieuse contribution. Nous souhaitons reprendre au plus tôt nos activités associatives car nous avons besoin de relations et d'activités. La vaccination est le seul moyen d'y parvenir dans les mois à venir.

La vaccination est en cours, ne laissons pas passer notre tour !

Henri Lemoine



VOUS ÊTES FORMIDABLES !	P. 4
PAROLES DE BÉNÉVOLES L'engagement associatif pour moi c'est...	P. 6
ASSURANCE Séjours et voyages : une nouvelle garantie optionnelle	P. 8
SOLIDARITÉ 25 ans d'actions pour Madagascar	P. 12
ENGAGEMENT BENEVOLE S'engager pour faire évoluer les systèmes et les pratiques	P. 14
PARTENARIATS Découvrez les offres de huit de nos partenaires	P. 16
CULTURE Laissons parler notre imaginaire	P. 18
ANIMATION Rencontres nationales de pétanque et dictée : ensemble de nouveau	P. 20
EXPRESSION	P. 22

LES CAHIERS DE L'ACTUALITÉ
La défense des retraités, des personnes
âgées et des usagers du système de santé

Vous êtes formidables !



Votre solidarité envers les personnes démunies par le biais de la Banque alimentaire

Responsables et adhérents du Cantal et des Landes, vous vous êtes mobilisés pour répondre à l'appel des Banques alimentaires, en novembre, témoignant ainsi de votre solidarité envers ceux qui sont démunis et particulièrement touchés par la crise sanitaire !



Dans le cantal, chaque année la Banque alimentaire fait appel à Générations Mouvement pour

participer à la collecte annuelle. La demande des besoins de la Banque alimentaire est relayée par la Fédération départementale aux secteurs. Quelques clubs s'investissent ainsi dans cette grande collecte nationale dans les communes rurales.

Nicole Thers, présidente la Fédération du Cantal, depuis le premier déconfinement de mai 2020, se rend tous les lundis matin au siège de la Banque alimentaire.

En 2020, elle fut chargée par le président d'organiser le planning des deux jours de collecte d'un supermarché d'Aurillac.

Il lui fallait trouver 50 bénévoles pour les 2 jours... Un beau défi qu'elle a relevé avec, bien-sûr, des bénévoles en plus des habituels. Pour cause de désistements dus à la crise sanitaire, elle a fait appel à quelques administrateurs proche d'Aurillac : ils furent quatre pendant 2 jours à faire de cette collecte une réussite.



Dans les Landes, Générations Mouvement est associée à la collecte dans 6 magasins du département.

L'organisation se fait avec les délégués de secteurs où sont implantés les magasins. La collecte 2020 a particulièrement bien fonctionné, sur le plan du recrutement de bénévoles et sur celui de la collecte. En effet, les donateurs ont senti le besoin de donner en cette période de crise.

Un succès qui a incité la Banque alimentaire à organiser une 2^e collecte en décembre avec toujours l'engagement de bénévoles.

Ce sont ainsi 120 tonnes de produits alimentaires, équivalant à 240 000 repas, qui ont été collectés au sein des 68 magasins du département des Landes, pour être mis à disposition des bénéficiaires des 56 associations et CCAS partenaires.

Le président de la Banque alimentaire des Landes, Michel Schwob, a remercié tous les bénévoles, dont ceux de Générations Mouvement.



Adhérents des amis de la Bastide de Geaune dans les Landes (100 adhérents), vous avez profité du confinement pour réaliser, au sein de l'atelier de couture, des porte-cartes personnalisés au point compté et vendus pour les fêtes de Noël. D'autres activités ont été développées au sein du club : la broderie suisse (habillage des pots en grès avec de la broderie), la broderie diamant, le tricot,.. histoire de pas perdre la main !



Votre solidarité envers les aidants par le biais d'ateliers

Responsables de Loire-Atlantique et de la Vienne, vous poursuivez l'action initiée par la Fédération nationale en 2013 envers les aidants. Objectif : leur offrir un moment de répit et un espace pour échanger et partager leur vécu.



En Loire-Atlantique, la Fédération s'est investie dès 2013, en bénévolat intégral, dans la réalisation d'au moins un atelier par an

de 8 séances pour une dizaine de personnes. Sept ateliers ont été réalisés avec la collaboration de l'association *Alfa Répit*, et en privilégiant la proximité avec les trois hôpitaux publics du secteur. Les communes et/ou les établissements ont gracieusement mis des locaux à disposition de la Fédération. Des bénévoles de Générations Mouvement ont quelquefois accueilli les personnes aidées pour libérer les aidants.

Perturbés par la pandémie au printemps 2020, le 7^e atelier a dû être réduit et l'atelier n°8 prévu en décembre 2020 a été reporté en 2021. Le 9^e atelier, prévu au cours du 2^e semestre 2021, est en cours de préparation.

Un atelier est toujours préparé entre les trois partenaires liés par une convention de réalisation définissant le rôle de chacun : le Clic local, Générations Mouvement et l'animatrice. L'organisation a évolué : jusqu'en 2018, celle-ci reposait uniquement sur du bénévolat ; depuis 2019, un financement a été obtenu de la conférence des financeurs du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

En 2020, grâce à l'expérience de Générations Mouvement 44, de nouveaux projets sont en cours de préparation avec les Clic, les centres sociaux, la MSA 44-85.

Puisse cet essaimage prospérer pour rompre l'isolement et restaurer du lien social avec les familles éprouvées par la maladie !



Dans la Vienne, Générations Mouvement est engagée depuis plus de 10 ans dans l'organisation du café des aidants.

Ces cafés se déroulent deux fois par mois permettant à des couples aidant/aidé de bénéficier d'un temps de répit pour l'aidant et de partager un moment convivial.

Trois bénévoles de Générations Mouvement, formés, animent ces pauses-café. Un intervenant est présent également pour faire découvrir différentes activités visant à améliorer le quotidien des aidants (initiation au shiatsu, ateliers massages, gym douce ou de jeux). Le choix des intervenants est toujours déterminé par l'envie des aidants.

Un psychiatre administrateur de Générations Mouvement anime des temps de discussion très appréciés de ces aidants.

La personne aidée peut être prise en charge dans une structure adaptée. Le coût de cette prise en charge est alors supporté par Générations Mouvement à hauteur de 50 €. Le partenariat avec la MSA permet la diffusion de l'information et la prise de contact avec ces couples aidants/aidés. Générations Mouvement finance les pauses-café grâce à une subvention attribuée par l'Agence régionale de santé et la conférence des financeurs du département.

Ces pauses café étant actuellement perturbées par la crise sanitaire, Générations Mouvement met tout en œuvre pour conserver ces moments de répit dans les meilleures conditions sanitaires afin de répondre à une demande importante des aidants.

Paroles de bénévoles



L'engagement associatif pour moi c'est...

C'est animer, échanger, donner de son temps pour lutter contre l'isolement de nos amis et de nos aînés. En échange, nous recevons un geste amical, un sourire...

André Le Borgne - trésorier de l'association Fleur de l'Âge, secrétaire-adjoint et référent Saga du secteur (Finistère)

C'est être à l'écoute du changement de nos modes de vie. J'ai fait évoluer l'activité de mon association selon les besoins de mes adhérents, par exemple la création d'un atelier informatique pour « les nuls ».

Brigitte Santy - présidente du club Louisa (Somme).

C'est regrouper le maximum d'adhérents, en toute convivialité, dans une salle spécifique à l'association et de leur faire partager différentes activités, selon les désirs de chacun, être à leur écoute pour les aider au mieux dans leur distraction.

Georgette Bideaux - secrétaire des Genêts (Lot)

C'est tout simplement naturel. Nous sommes en permanence en interactions les uns avec les autres par nos comportements, nos pratiques, nos connaissances, nos façons d'être... Sans nous en rendre compte (...) nous sommes tous responsables et contribuons, parfois à notre corps défendant, à l'évolution physique, intellectuelle, culturelle de nos semblables. Nous sommes toutes et tous les organes de ce corps social qu'est l'humanité tout entière !

Victor Gaudin - administrateur de la Fédération départementale (Loire-Atlantique)

C'est utiliser mes compétences pour l'intérêt général, me sentir utile pour les autres, faire quelque chose de nouveau, de concret.

Yves Molio - président de la Fédération départementale, administrateur départemental SAGA, président de club (Hérault)



C'est le plaisir de l'investissement, de l'enrichissement personnel en organisant des activités, c'est celui de garder ou de trouver des nouvelles relations et de participer à un Mouvement organisé qui simplifie et sécurise le rôle du bénévole responsable. Donner de son temps avec plaisir, permet de recevoir beaucoup des autres.

Lionel Megret – président de l'interclub du Val de Sarthe (Sarthe)

C'est me faire plaisir en nouant des relations sociales afin de rendre service à d'autres personnes, dans le cadre d'un projet et d'un objectif communs.

Michel Guilbert – administrateur national et président départemental (Somme)



Du côté des Ardéchois



C'est donner, offrir, partager du temps, un sourire, une bonne humeur, de la générosité, passer des moments agréables avec toutes sortes de personnes de caractères différents car tout le monde a quelque chose à offrir ou à donner sous quelque forme que ce soit.

Danièle Chalamet - secrétaire du club Le Réveil



C'est se retrouver au club pour passer un moment convivial entre copains. C'est d'intégrer dans le club des personnes seules, isolées.

René Berne – président du club de l'Amitié



C'est maintenir un lien social dans nos villages, des moments de partage et d'échange.

Nicole Richard - présidente du club des Genêts d'Or



C'est organiser des événements, repas, bals, sorties touristiques pour de bons moments de convivialité inter générationnels.

Bernard Poma - vice-président du club des Genêts d'Or



C'est se rendre utile et être heureuse de partager quelques moments conviviaux, en s'impliquant bénévolement.

Marie-Françoise Volle - trésorière du club des Genêts d'Or

Une épidémie est une incidence anormalement élevée d'une maladie pendant une période donnée et dans une région donnée. La pandémie est une épidémie qui se développe sur un vaste territoire, en dépassant les frontières et qualifiée comme telle par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et/ou par les autorités publiques compétentes du pays où le sinistre s'est produit.



Séjours et voyages une nouvelle garantie optionnelle pour couvrir l'adhérent face au risque épidémique et pandémique

Voyager, pour les adhérents et nos associations, est une activité à part entière qui crée du lien et favorise les découvertes.

Cette activité bénéficie aujourd'hui d'une couverture assurantielle répondant à notre fonctionnement. En témoignage : la dernière garantie pour couvrir l'adhérent inscrit contraint d'annuler ou d'interrompre son séjour-voyage du fait d'une maladie contractée en période d'épidémie-pandémie, négociée avec notre partenaire Groupama et proposée en option aux Fédérations départementales..

Au cours de l'année 2020, l'ensemble de notre Mouvement a été fortement perturbé pour l'organisation de séjours et de voyages. La majorité d'entre eux, en raison de la Covid 19, a été annulée ou reportée en 2021 grâce à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, aux mêmes conditions (transports, prestations et tarifs) sans aucune pénalité. Plusieurs de nos responsables ont alors alerté la Fédération nationale sur l'absence de garantie en cas d'épidémie ou de pandémie.

En effet, une annulation pour épidémie fait partie explicitement des exclusions de notre

contrat, comme dans tout autre contrat de la concurrence.

Une négociation avec Groupama pour répondre à une demande de nos bénévoles

Partenaire depuis sa création il y a plus de 40 ans de Générations Mouvement, Groupama a répondu favorablement à la Fédération nationale en proposant ainsi une couverture des risques « annulation et interruption de séjours voyages » pour cause de maladie d'un adhérent inscrit à la

« Nous devons nous féliciter de nos relations de travail avec Groupama qui nous ont permis de trouver une solution assurantielle à de nouveaux risques comme les épidémies et/ou pandémies dans la couverture annulation-interruption de voyages. Rappelons également que le contrat Cohésion Arcange est un contrat collectif dont la définition est « l'assurance de tous signifie la protection de chacun ». Ainsi, chaque adhérent qui participe à au moins une activité dans un club acquitte sa contribution au financement de l'assurance à part égale dans tout le Mouvement. »



Gérard Boissel – administrateur de Générations Mouvement – Fédération nationale, en charge des assurances

suite d'une épidémie ou pandémie. Cette nouvelle garantie, optionnelle (chaque Fédération départementale étant libre de la souscrire ou pas) s'ajoute donc à notre contrat Cohésion arcange.

- Si votre Fédération n'a pas souscrit cette option : l'exclusion du risque épidémique et/ou pandémique est toujours intégrée aux conditions d'assurances et les garanties actuelles sont inchangées. La cotisation annuelle reste fixée à 1,65 € par adhérent.
- Si votre Fédération a souscrit cette option : les garanties du contrat couvrent désormais également la maladie grave à la suite d'une épidémie ou d'une pandémie et déclarée dans les 30 jours précédant le départ. La cotisation annuelle est portée à 1,90 € par adhérent.

Risque Covid 19 ou épidémie ?

A noter que cette option ne concerne pas seulement l'épidémie actuelle de la Covid 19, mais bien tout risque épidémique et pandémique à venir, quel que soit le nom qui lui sera donné. A titre de comparaison, des garanties semblables (et même parfois limitées au seul risque de la Covid 19 proposées par d'autres assureurs) coûtent plusieurs dizaines d'euros par voyage. Cette option couvre également le refus d'embarquement à la suite d'une prise de température de l'adhérent assuré, à son arrivée à l'aéroport de départ. Bien entendu, comme pour tout autre demande d'indemnisation, un justificatif émis par la compagnie de transport ayant refusé l'embarquement ou par les autorités sanitaires, devra impérativement être transmis à Mutuaide. En l'absence de justificatif, aucune indemnisation ne sera possible, C'est donc un réel atout supplémentaire que nous proposons à notre réseau.

Les garanties « annulation ou interruption de voyage de groupe » de Cohésion arcange

Un adhérent se trouve dans l'obligation d'annuler ou d'interrompre son voyage ou son séjour.

- Remboursement par le voyageur : en fonction d'un barème d'annulation inclus dans les conditions générales de son contrat de voyage signé par les deux parties et de la date à laquelle il a été prévenu,
- Remboursement par Mutuaide : en complément de la somme rétrocédée par le voyageur déduction faite de la franchise ; la date retenue pour le calcul est la date de l'évènement (si la déclaration a été faite dans les délais)
- Motifs d'annulations ou d'interruptions : se reporter aux conditions générales du contrat Cohésion Arcange,
- Annulation : quand l'adhérent se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage (de la date de l'achat du voyage à son début)
- Interruption : quand l'adhérent se trouve dans l'impossibilité de poursuivre son voyage (dès le commencement du séjour) avec remboursement de la partie du voyage non effectuée (selon les conditions d'annulation du prestataire spécifiées dans le contrat de voyage) et garantie du rapatriement.

Renseignements

- Votre Fédération départementale
- www.generations-mouvement.org – espace Ressources – rubrique Gestion



Groupama



Vos questions, les réponses de Groupama, de Mutuaide et de Génération Mouvement

Cette nouvelle garantie couvre-t-elle une association qui ne souhaite plus partir en raison de l'épidémie ?

Non. Les garanties annulation-interruption du contrat Cohésion Arcange restent des garanties ayant pour objet la couverture des personnes et cette nouvelle option ne modifie rien à ce sujet. Avec sa souscription, ces garanties permettent à un adhérent inscrit à un voyage ou séjour d'obtenir une indemnisation en cas d'une maladie contractée dans le cadre d'une épidémie mais ne couvrent pas l'annulation décidée par l'association organisatrice.

Cette garantie s'applique-t-elle à l'organisation d'un repas annulé parce que les Pouvoirs publics nous confinent du fait d'une épidémie ?

Non. Cette option ne concerne que les garanties annulation-interruption des voyages et séjours. Et elle protège les personnes inscrites à ces voyages ou séjours et non l'organisateur.

S'applique-t-elle aux voyages 2020 reportés en 2021 ?

Oui. Dès lors que vous disposez d'un avenant au contrat qui fixe les dates du report en 2021 et que chaque adhérent inscrit est à jour de cotisation, les garanties s'appliquent.

Si un adhérent tombe malade en raison de l'épidémie 35 jours avant le départ, est-il couvert par la garantie annulation ?

Non. Cette option couvre les annulations du fait des maladies contractées dans le cadre d'une épidémie et qui ont été constatées médicalement dans les 30 jours qui précèdent le départ du voyage. Si un adhérent tombe malade du fait d'une épidémie avant ces 30 jours, il sera indemnisé par le voyageur suivant les conditions générales de vente du contrat (à plus de 30 jours, la retenue est généralement mineure voire inexistante).

Trois jours avant le départ du voyage, un adhérent inscrit est identifié comme cas contact et l'Agence régionale de santé l'oblige à faire un test qui l'empêche de partir. Est-ce un motif d'annulation garanti par cette option ?

Oui car il y a un soupçon de maladie liée à l'épidémie. Sur fourniture d'un document administratif ou médical, l'adhérent pourra demander une indemnisation à Mutuaide.

La quarantaine individuelle ou du groupe entier est-elle prise en charge par Mutuaide, notamment à l'étranger ?

Oui car il y a un soupçon de maladie liée à l'épidémie. Sur fourniture d'un document administratif ou médical, l'adhérent pourra demander une indemnisation à Mutuaide pour la partie du voyage qui n'aura pas été consommée. En revanche, les éventuels frais supplémentaires occasionnés par cette mise en quarantaine (hôtel, repas, etc.) ne sont pas couverts par la garantie.

OFFRE SPÉCIALE

ADHÉRENTS



Bilan auditif gratuit⁽¹⁾



Essai gratuit 30 jours⁽²⁾



**Jusqu'à 15% de réduction⁽³⁾
sur votre aide auditive**



EN PARTENARIAT AVEC



Audika c'est près de 600 centres partout en France.

Prenez rendez-vous dans le centre le plus proche de chez vous en appelant votre numéro exclusif :

0 800 08 11 90

**Service & appel
gratuits**

Et en précisant le code
« Bilan auditif Générations Mouvement »

⁽¹⁾ Bilan non médical ⁽²⁾ Sur prescription médicale, essai gratuit sur les modèles Audipuce 360° ⁽³⁾ Offre non cumulable, valable sur les aides auditives de classe 2 sur présentation d'un justificatif d'appartenance à Générations Mouvement de l'année en cours, jusqu'au 31/12/2021. Voir conditions en centre.



Groupama



Afin de valoriser ce qui a été fait à Madagascar, les Fédérations départementales sont incitées à donner la parole à un représentant durant leur assemblée générale.

25 ans d'actions pour Madagascar

Les adhérents et les bénévoles de Générations Mouvement sont solidaires et œuvrent pour la mise en place de projets sur l'île de Madagascar.

Soutenue par Groupama et Générations Mouvement, *Action Solidarité Madagascar* (une vingtaine d'associations départementales et une association nationale) s'engage depuis 25 ans auprès des populations locales, dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de l'environnement.

Grâce à des collectes de fonds - lors de manifestations ou de la vente de biscuits - et de matériel, les bénévoles des associations financent, mettent en place et accompagnent des actions en concertation avec les partenaires et en fonction de leurs besoins :

- envoi de matériel
- étude, mise en place et suivi de projets
- suivi technique et agricole
- échanges de savoirs et de compétences.

Les associations départementales au cœur de l'action

Générations Mouvement, par le biais des Fédérations départementales, est particulièrement mobilisée pour :

- organiser des collectes de fonds et de matériel lors des manifestations et des événements locaux et à l'occasion des ventes de gâteaux de la biscuiterie de l'Abbaye ;

- porter un ou plusieurs projets : chaque association départementale définit avec l'association nationale un ou plusieurs projets majeurs. Chaque année, un correspondant de l'association réalise une mission d'étude à Madagascar afin de suivre le projet et d'en être le rapporteur au niveau local. L'association nationale fédère les associations autour des orientations définies collectivement, conformément à la charte de conduite du Mouvement.

Actions et projets pour 2021

Dans un premier temps, afin de connaître les actions menées pour collecter des fonds et leur montant, Générations Mouvement dressera un état des lieux dans chaque fédération départementale. **Dans un deuxième temps**, Générations Mouvement sera force de proposition pour financer en particulier certaines actions et les suivre de près.

Des dossiers seront présentés aux associations départementales qui n'ont pas de projets.

Rapprochez-vous de votre Fédération départementale pour en savoir plus.

Générations Mouvement engagée dans la défense des retraités, des personnes âgées et des usagers du système de santé

Depuis de nombreuses années, la société s'adapte aux évolutions démographiques et aux nouveaux besoins des citoyens.

Plusieurs lois ont vu le jour ou ont été complétées : celle relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV, ou celle de modernisation du système de santé.

Aujourd'hui, la parole des personnes âgées et des usagers du système de santé est dorénavant au cœur des dispositifs mis en place dans les régions et les départements : Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), Agences régionales de santé (ARS) et leurs différentes structures, en particulier les commissions des usagers (CDU).

Localement, les Municipalités ou les Communautés de commune disposent elles aussi de leurs instances (en fonction du nombre d'habitants) : les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) ou une commission d'action sociale.

Les bénévoles de Générations Mouvement sont présents dans ces différentes instances à double titre. Ils représentent :

- 1- les personnes âgées au sein des départements et des communes car Générations Mouvement est reconnue représentative de cette tranche de la population ;
- 2- les usagers du système de santé (les patients et leur famille) car Générations Mouvement dispose de l'agrément national des associations et/ou unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières et/ou de santé publique.

En complément, Générations Mouvement est membre de la Confédération française des retraités (CFR) et participe également aux travaux de la plateforme européenne Age ; ces deux instances défendant les retraités et les personnes âgées sur des sujets plus spécifiques. A tous les échelons, les représentants de Générations Mouvement s'investissent pour porter la voix de leurs concitoyens, au plus près des territoires et de leurs préoccupations.

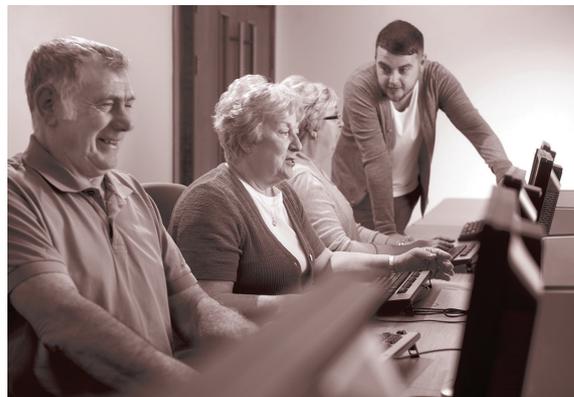
Tour d'horizon !

Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) : la prise en compte des personnes âgées et des personnes handicapées

Prévention, accessibilité, logement, transport, urbanisme... : tels sont les domaines de compétences des CDCA qui concernent aussi bien les personnes âgées que les personnes handicapées. Deux formations spécialisées se saisissent chacune des problématiques liées à l'une ou l'autre des catégories des personnes concernées, avec une répartition équitable entre les associations et les organisations syndicales

Des commissions peuvent être créées au sein de la formation des personnes âgées pour étudier plus particulièrement la question de l'accessibilité aux services publics ou aux transports, l'accès aux soins, aux aides techniques ou humaines, celui aux loisirs, à la culture ou au tourisme.

Les CDCA sont également consultés pour avis, entre autres, sur l'élaboration des schémas départementaux relatifs à l'autonomie



(repérage des personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'isolement par exemple), sur le plan régional de santé élaboré par les agences régionales de santé (ARS), sur l'organisation des mandataires judiciaires ou du secteur social et médico-social.



La conférence des financeurs : pour soutenir des actions individuelles et collectives

La conférence des financeurs établit un programme de cinq ans pour le financement d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Au niveau de la prévention, la conférence des financeurs intervient en :

- prévention primaire pour agir sur les déterminants de la santé et de l'autonomie (nutrition, activité physique et intellectuelle, mobilité...)

- prévention secondaire pour prévenir les pertes d'autonomie (équilibre, dépistage...)
- prévention tertiaire pour éviter l'aggravation d'une perte d'autonomie.

C'est dans ce cadre que des associations locales ou des Fédérations départementales de Générations Mouvement peuvent obtenir des subventions pour des actions de prévention primaire (marche confort, prévention de risques domestiques, ateliers d'aquagym ou de gymnastique adaptée avec Siel bleu, ateliers informatiques pour lutter contre la fracture numérique...). La conférence des financeurs est composée, notamment, du Conseil départemental, de l'ARS, de caisses de retraite.

www.solidarité-santé.grouv.fr

Commissions des usagers (CDU) : l'utilisateur au cœur du système de santé pour plus de démocratie

Un problème dans un établissement de santé, un accès difficile aux soins, des améliorations à apporter dans la vie quotidienne de personnes en établissement... Aujourd'hui, tout usager a le droit de s'exprimer et de réagir grâce à la présence de représentants qui sont leur porte-parole. En effet, en tant que citoyen, nous sommes tous amenés à fréquenter un jour un établissement de santé, public ou privé, soit pour un proche hospitalisé, soit pour nous-même. Dans ces situations, nous pouvons donc être confrontés à des manquements, des dysfonctionnements, voire des problèmes graves de prise en charge. Comment intervenir ? Vers qui s'adresser ? Depuis dix ans, des bénévoles s'engagent pour nous représenter, avec un objectif : améliorer l'accueil et la prise en charge du patient et de leurs familles. Leur rôle est de traiter les problèmes individuels pour faire en sorte qu'ils ne se reproduisent plus et pour adapter le

plus possible l'établissement à l'utilisateur et non l'inverse. C'est ainsi qu'ils sont amenés à consulter le cahier des réclamations : « Hospitalisé il y a quatre ans, j'ai besoin de récupérer mon dossier médical. Comment procéder ? » ; « Puis-je refuser la présence d'un stagiaire lors d'une consultation ? » ; « Devant subir une opération, on m'a annoncé que je devais payer un dépassement d'honoraire non remboursé. Est-ce normal ? ».

Certains de ces représentants sont également investis au sein des Agences régionales de santé (ARS), des Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) ou des Conseils territoriaux de santé (CTS). Ces derniers interviennent au plan régional de santé, participent au diagnostic territorial et au pacte *Territoire et Santé*.

(Lire pages 14 et 15 l'interview de Marie-Françoise Guerveno, représentante des usagers dans les Côtes d'Armor).

France assos santé : pour informer et former

Généralisations Mouvement est membre, au même titre que les 85 autres associations, de France assos santé car elle dispose de l'agrément national indispensable pour représenter les usagers du système de santé (hôpitaux et cliniques ; les Conseils de vie sociale -CVS- des maisons de retraite n'étant pas concernés).

L'une des obligations pour les bénévoles - qui date de 2016 - est d'être formés par France Assos Santé, ce qui est fait au niveau régional ou départemental par les URASS ou UNASS.

Les représentants des usagers sont des bénévoles non professionnels qui s'engagent par conviction. Disponibles et à l'écoute, parlant un langage non médical, ils favorisent une relation de confiance avec les patients et leur famille et établissent une communication constructive avec les équipes soignantes.



www.france-assos-sante.org

Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) : aides légales et facultatives dans le domaine de la solidarité

Les CCAS ou les CIAS, établissements publics, viennent en aide aux personnes les plus isolées et les plus fragiles et mettent en œuvre des actions de solidarité en direction des habitants.

Lutter contre l'exclusion (en particulier l'aide alimentaire), accompagner les personnes âgées (services d'aide à domicile, prévention et animation, gestion d'établissements...), soutenir les personnes souffrant de handicap et gérer différentes structures d'accueil : telles sont les missions principales des CCAS et des CIAS, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS ou le CIAS est un établissement administratif public, présidé par le maire.

Son Conseil d'administration est formé à parité de conseillers municipaux et de personnes qualifiées. Ces dernières sont nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale et représentent les associations familiales, de personnes handicapées, de retraités et de personnes âgées et œuvrant dans la lutte contre l'exclusion.

Les communes comptant moins de 1 500 habitants ne sont pas tenues de créer un CCAS



www.unccas.org

la Confédération française des retraités (CFR)

Généralisations Mouvement est membre fondateur de la CFR, association loi 1901, qui a pour objectif de mieux faire entendre la voix des retraités et des personnes âgées auprès des gouvernants et des institutions françaises, notamment sur les sujets suivant : la représentativité des retraités et personnes âgées, les systèmes de retraite et de santé, la perte d'autonomie et les conditions de vie des personnes âgées.

La CFR est composée des 6 plus grandes fédérations d'associations de retraités qui représentent près de 1,5 million d'adhérents.



<https://www.retraite-cfr.fr/>

Plate forme européenne Age

Ce réseau européen d'organisations à but non lucratif a pour objectif la promotion des intérêts des 200 millions de citoyens âgés de 50 ans et plus dans l'Union européenne et la sensibilisation des questions qui les concernent le plus :

- lutte contre la discrimination,
- emploi des travailleurs âgés,
- vieillissement actif,
- maltraitance des personnes âgées,

- solidarité intergénérationnelle,
- accessibilité aux transports publics,
- nouvelles technologies...



<https://www.age-platform.eu/about-age>

VACANCES BLEUES 50 ans

Des lieux & des liens



Des lieux d'exception EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

- H** **HÔTELS**
La formule sérénité avec confort et cuisine raffinée dans un lieu de caractère.
- C** **CLUBS**
La formule tout compris avec animations, équipements sportifs, clubs-enfants...
- R** **RÉSIDENCES**
La formule liberté en appartement, services à la carte et équipements sur place.
- Vo** **VOYAGES À L'ÉTRANGER**
Escapades, circuits moyen et long courrier, croisières, tourisme solidaire.

EN INDIVIDUEL
Jusqu'à
-15%
avec le code
FNV

EN GROUPE
Tarifs
préférentiels
à partir de
15 personnes

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

INDIVIDUELS : vacancesbleues.com ou 04 91 00 36 30

GROUPES : groupe@vacancesbleues.fr ou 04 91 00 36 34



Réservez serein avec notre Assurance Annulation. Contactez votre conseiller !

Portrait de bénévole



Faire évoluer les systèmes et les pratiques



Elle aime le contact et les personnes, elle souhaite que la vie des personnes âgées soit meilleure, elle est attachée à la dimension sociale et sanitaire de ses concitoyens. Marie-Françoise Guerveno est une bénévole engagée de la Fédération des Côtes d'Armor : elle représentante, au titre de Générations Mouvement, les personnes âgées et les usagers du système de santé.

Marie-Françoise Guerveno

Peu de temps après sa retraite, en 2014, le club de Plouguervevel vient chercher Marie-Françoise Guerveno pour qu'elle donne un coup de main. Elle répond « Oui » avec plaisir. C'est ainsi que son mari qui en est devenu le président et elle-même ont adhéré. En faisant des recherches sur internet, elle se rend compte que Générations Mouvement est très impliquée dans des actions tournées vers les personnes âgées. Cela lui convient très bien car son souhait est de les aider, de les accompagner. Depuis, elle agit au quotidien pour leur mieux être.

Aujourd'hui, après plus de 6 ans, quelles responsabilités assumez-vous ?

Après m'être investie dans le club, je me suis en effet présentée au Conseil d'administration de la Fédération départementale. J'avais ressenti un grand manque de communication entre le club et la Fédération départementale et je souhaitais que cela évolue. L'autre raison pour laquelle je suis engagée est d'ordre humain : Générations Mouvement étant présente dans de nombreuses instances

pour aider et accompagner les personnes âgées dans le domaine du social et de la santé, je tenais à m'y investir car cela me tient à cœur.

Dans la continuité de votre vie professionnelle ?

Pas du tout ! J'étais comptable. Déjà à l'adolescence, je m'occupais d'enfants. Plus tard, je me suis engagée dans des associations. Générations Mouvement me permet pleinement d'être à l'écoute de besoins des personnes âgées, notamment dans le domaine de la santé, et d'en être leur porte-parole auprès des décideurs. C'est ainsi que je suis devenue en 2017 représentante des usagers au sein de l'Agence régionale de santé (ARS), plus particulièrement au Conseil territorial de santé (CTS) et dans un conseil de surveillance d'un hôpital local depuis l'automne 2020. Je siège également au Conseil départemental de l'autonomie et de la citoyenneté (CDCA).

Quelles actions concrètes ont été menées au sein du CTS ?

Nous habitons un département avec des zones principalement rurales qui sont quasi des déserts médicaux. En 2018 et 2019, nous avons donc lancé une enquête sur la santé, les priorités énoncées par les usagers, le cadre de vie. Celle-ci fut distribuée sur tout le territoire et je me suis attachée à ce que les adhérents de Générations Mouvement y répondent massivement.

La participation fut très forte : plus de la moitié des réponses au questionnaire remises à l'ARS, soit plus de 500, provenaient de Générations Mouvement. A la suite, trois débats publics furent organisés, avec surtout pour objectif d'informer les usagers sur les structures et les aides existantes. J'ai travaillé également avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) sur le renoncement aux soins et avec la MSA sur l'aide aux aidants pour mieux accompagner nos proches.

Pour 2021, au niveau de l'ARS, nous allons améliorer la visibilité du CTS avec les élus et les professionnels de santé. Trop d'usagers ignorent leurs droits alors qu'ils doivent pouvoir mieux maîtriser leur parcours de santé.

A chaque Assemblée générale de la Fédération départementale, il y a la présentation du rapport social où je rappelle mes missions, mon travail, mes actions. C'est très important et les participants réagissent car ils rencontrent des problèmes divers : refus de transmission de leur dossier médical, diagnostic « C'est dans la tête » alors que des examens complémentaires démontreront le contraire... pour n'en citer que deux.

Nous avons également au niveau de la Fédération départementale organisé des réunions sur le dossier médical partagé qui ont permis de supprimer bien des craintes. En 2020, dans mon secteur, j'ai programmé, avec d'autres partenaires dont le CLIC, une séance de théâtre suivi d'un débat sur la prévention des chutes et je souhaite proposer cette action au niveau de la Fédération pour 2021. Je ne voudrais pas passer sous silence l'organisation des séjours Seniors en vacances que vos lecteurs connaissent bien et sont une aubaine pour les personnes aux revenus modestes.

Et au niveau du CDCA ?

L'une des actions importantes est de lutter contre la fracture numérique ; ce que nous faisons aussi au niveau de la Fédération départementale. Surtout, nous nous attachons à faire en sorte que les associations qui y participent et représentent les citoyens soient plus associées à l'élaboration des décisions. Aujourd'hui elles sont, trop souvent, mises devant le fait accompli.

Or, par notre contact permanent auprès des seniors, nous savons identifier leurs propres besoins et devons pouvoir apporter notre avis.

Quand on prend une responsabilité, il faut l'assumer entièrement et contribuer à faire avancer les dossiers, toujours en lien avec les objectifs de l'association. C'est ainsi que j'envisage mes différents mandats.

Quel est pour vous l'essentiel dans votre engagement associatif ?

J'aime le contact et les gens. M'engager, c'est donc être attentive aux autres, souvent avec des gestes simples comme un appel téléphonique, ce que je fais en cette période difficile avec tous les adhérents du club.

Nous leur avons offert un cadeau de Noël et un bon d'achat dans un commerce local. Les adhérents en ont été très touchés et dans la grande majorité ont repris leur carte pour 2021.

Les mentalités évoluent, sachons-nous y adapter. Encore l'année dernière, pour certains il n'était pas question de se retrouver pour marcher. Maintenant, la demande est là car cette activité peut être pratiquée par tous, au rythme de chacun, et avec moins de risque sanitaire puisqu'elle se déroule en extérieur. C'est une excellente occasion de se retrouver, de discuter, d'échanger. Nous avons besoin de liens entre nous.

Il nous faut tirer les conséquences de cette crise sanitaire, en tant que représentant des usagers et des personnes âgées et en tant que responsables dans nos associations et nous adapter en conséquence.

Découvrez les offres de huit de nos partenaires !

Village Vacances Familles : social et solidaire

VVF c'est la chouette histoire d'une association créée pour faire vivre des vacances mémorables au plus grand nombre.

Depuis 60 ans, la marque évolue et a su se réinventer pour toujours vous surprendre et vous satisfaire. VVF c'est le point de départ de nouvelles expériences... passionnantes et insolites avec plus de 100 destinations.

La marque est pionnière des vacances responsables et elle s'engage au quotidien dans le tourisme durable. Partout où VVF est implantée, nous accompagnons les territoires et les habitants de nos activités. S'offrir un séjour VVF, c'est participer à l'économie locale.

www.vvf-villages.fr



Vacances Bleues : des lieux & des liens pour un tourisme responsable

Vacances Bleues, groupe hôtelier de loisirs issu du tourisme associatif, proposent 24 destinations en France (hôtel, club, résidence) et vous invitent à la découverte des terroirs français : saveurs locales, rencontres avec des producteurs, randonnée, cyclotourisme...

« Des lieux & des liens » : des lieux de caractère au confort remarquable, équipés pour certains de spas ; des liens qui marquent les séjours à travers les rencontres et les échanges. Ainsi se définit Vacances Bleues, attachées au partage, à l'ouverture aux autres et à la créativité.

Vacances Bleues, ce sont aussi plus de 120 voyages dans le monde : croisières, circuits touristiques, escapades et séjours solidaires Voyager autrement.

www.vacancesbleues.fr



Miléade : une nouvelle marque riche de promesses

Cap'vacances et Vacanciel ont mis en commun leurs plus beaux atouts pour créer Miléade. Avec cette nouvelle marque, vous avez la promesse d'une offre riche et au meilleur prix. Un large choix de séjours tout compris ou sur mesure parmi 34 destinations en France dans les plus belles régions de France accueillant 2 500 groupes et 170 000 individuels chaque année. Deux villages seront entièrement rénovés pour juin 2021 : Alleyras et Noirmoutier.

Miléade est partenaire de l'ANCV pour les séjours *Seniors en vacances*, dispose de l'agrément VACAF et est immatriculé au registre des opérateurs et des séjours N°IM04180003.

www.mileade.com



Azureva : en famille, entre amis, en groupes ou en séminaire

Azureva propose des séjours dans les plus belles régions de France. Avec des formules adaptées à vos envies (villages, hôtels et résidences de vacances) et avec une riche panoplie d'animations pour tous, Azureva vous fera vivre des moments de partage, de découverte et d'aventure... pour des vacances authentiques ! En pension, nos chefs se mobilisent pour vous faire découvrir les saveurs locales et les spécialités de la région. Sans hésitation, cette année, partez dans l'une des 34 destinations Azureva et mettez à l'honneur cette belle France.

L'offre Azureva, c'est : 7 Villages clubs, 5 Villages vacances, 11 Villages à thème, 18 Résidences de vacances, 2 Hôtels et 4 Hôtels de plein air

www.azureva-vacances.com



Sur www.generations-mouvement.org
espace Ressources, retrouvez toutes les
réductions accordées et les contacts !



Agence nationale des chèques vacances : bien plus que des séjours pour les seniors !

Le dispositif *Seniors en vacances* a pour vocation de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien en leur proposant des séjours de qualité, à des tarifs préférentiels. Les personnes non imposables peuvent bénéficier, sous conditions, d'une aide financière au départ pouvant représenter jusqu'à 50% du prix du séjour.

Seniors en vacances, financé par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) et soutenu par le secrétariat d'Etat au Tourisme, favorise le départ des seniors en vacances et vise également à prévenir la perte d'autonomie, à créer du lien social, à offrir un moment de répit aux aidants. Il contribue aussi à soutenir le secteur touristique avec des séjours hors période de vacances.

www.ancv.com/seniors-en-vacances



Leroy médical : des produits de qualité rigoureusement sélectionnés.

Leroy Médical, depuis 2 ans, propose aux particuliers une gamme de produits innovants, notamment pour améliorer le confort et le bien-être à domicile. Autonomie, bien-être, santé, vie quotidienne, incontinence, fauteuils, produits connectés et téléphonie Doro sont autant d'univers qui vont vous permettre de couvrir l'ensemble des besoins des personnes à domicile. Leroy Médical est également partenaire de la Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle (FRHTA). Dans ce cadre, elle relaye l'importance de procéder à une auto-mesure de sa pression artérielle grâce à l'utilisation d'un tensiomètre automatique et de l'application suivi HTA.

www.sante-confort.com

<https://www.depisthta.net/suivihta.html>



Audika : le leader français de l'audition

Avec plus de 40 ans d'expérience dédiés à l'audition et près de 600 centres en France et 1 200 collaborateurs, Audika est la référence dans la santé auditive afin d'aider le plus grand nombre à bien entendre pour bien vivre.

Les fondateurs de la marque ont su démocratiser l'aide auditive : centres auditifs ouverts sur la rue, innovations majeures, campagnes d'information pour sensibiliser les malentendants.

Audika propose des solutions auditives « 100% santé / 100% remboursées » et des solutions plus perfectionnées pour toutes les situations sonores. Un bilan auditif gratuit est proposé aux adhérents de Générations Mouvement.

www.audika.fr



Olyzen : se déplacer autrement

Olyzen n'a pas attendu l'actuel engouement autour des moyens de déplacement alternatifs pour s'engager depuis plusieurs années sur la voie du 2 roues, certain que l'assistance électrique en ferait un champion de la circulation éco-responsable de demain.

Olyzen a donc fait le pari, qui prend tout son sens aujourd'hui, de vendre en exclusivité des marques françaises, réputées pour leur qualité et leur fiabilité (Peugeot, Gitane, Arcade) afin d'apporter aux utilisateurs l'assurance d'une utilisation pérenne et sereine.

L'esprit de service d'Olyzen peut, à votre convenance, vous proposer essai, livraison et service après-vente à domicile, sur simple prise de rendez-vous !

www.olyzen.ovashop.fr





Laissons parler notre imaginaire !

Chacun d'entre nous a des talents cachés et Générations Mouvement a à cœur de les dévoiler. Par le regard ou par la main, saisissez votre appareil photo ou votre plume et participez aux deux concours de la Fédération nationale et à celui de la Gironde !

Concours photo 2022 : Derrière la fenêtre

La photographie est un langage universel. Pas besoin de parler pour exprimer l'émotion que suscite un paysage, un objet, une personne. Il suffit juste de savoir regarder, de saisir l'instant présent et de le figer pour l'éternité.

Le concours photo 2021 est clos. Les résultats seront connus fin avril et publiés dans *Tambour Battant* de septembre.

Les trois premiers lauréats sélectionnés par le vote des participants aux Journées nationales recevront chacun un lot de notre partenaire Miléade, remis lors des Journées nationales en mai 2021, à Carqueiranne dans le Var.

D'ores et déjà, profitez du printemps, de l'été et de l'automne pour photographier ce qui se passe *Derrière la fenêtre*.

- Début du concours : mois de juin
- Règlement et téléchargement de votre photo sur www.generations-mouvement.org – espace Ressources.
- Renseignement : sbarny@gmouv.org



Concours Novella 2022 : Derrière la fenêtre

Écrire, pour le plaisir des mots, pour l'amour de la langue française, pour raconter des histoires vécues ou imaginaires.



Le concours *Novella* a pour objectif, entre autres, de favoriser des rencontres au sein des clubs, de proposer des ateliers d'écriture, de partager des histoires, des anecdotes et de passer ainsi de bons moments ensemble.

Chaque nouvelle envoyée à la Fédération nationale est lue par un jury d'une dizaine de personnes.

Ce jury est composé des membres du groupe de travail national *Culture* animé par Claude Connan, administrateur national, et de présidents d'Unions régionales tirés au sort. Le classement est fait de façon anonyme, en fonction de trois critères : la qualité de la langue, la qualité littéraire et la qualité de l'intrigue.

L'édition 2021 est close. Les résultats seront annoncés lors des Journées nationales de mai à Carqueiranne dans le Var et publiés dans le *Tambour Battant* de septembre 2021. Le premier prix sera remis par notre partenaire Azureva.

Pour l'édition 2022, le thème retenu est le même que celui du concours photo *Derrière la fenêtre*.

- envoi de nouvelles à partir de septembre
- Règlement et téléchargement de votre photo sur www.generations-mouvement.org – espace Ressources.
- Renseignement : sbarny@gmouv.org

Concours de poésie 2021 : *Un petit bonheur au quotidien*

La Fédération de la Gironde organise chaque année un concours national de poésie ouvert à tous les adhérents de Générations Mouvement.

L'édition 2021 est ouverte sur le thème *Un petit bonheur au quotidien*

Bravo et merci à tous ceux qui ont participé au concours 2020 sur le thème *Dites-le avec une fleur*.

Le jury composé de huit passionnés de poésie a été unanime pour reconnaître la qualité des textes qui lui ont été envoyés.

Le premier prix a été attribué à Josette Coldefy du département du Lot, le second prix à Viviane Cantiran du département des Landes et le troisième à Chantal Leleux du département de l'Oise.

Le jury a également décerné un prix spécial à Bruno Rigaud de la Savoie, un prix coup de cœur du jury à Nicole Gachet du Gers et à Marie-Thérèse Saldana de la Savoie.

Le prix de l'originalité a, quant à lui, été attribué à José Joao-Lemaire de l'Aveyron.

Télécharger le règlement et le bulletin de participation 2021 sur notre site www.generations-mouvement.org

Renseignement : Fédération de la Gironde

Animation



Nos retrouvailles de l'automne

L'espoir de nous retrouver en 2021 est au rendez-vous avec nos deux manifestations automnales. Plus qu'un simple concours, la pétanque et la dictée nationales sont avant tout un moment de rencontres, d'échanges, de découverte.

Les rencontres nationales de pétanque au pays du soleil du Roussillon

Autour du cochonnet et des boules, les visages sont concentrés. Il s'agit de bien viser ! Et chaque année, le plaisir de la compétition côtoie la bonne ambiance et la joie des retrouvailles. Les supporters et les fans ne sont pas en reste pour encourager leurs favoris.

Les rencontres nationales de pétanque sont aujourd'hui adultes puisqu'elles ont fêté leurs 20 ans en 2019. Elles sont ouvertes aux finalistes sélectionnés par les Fédérations départementales et Unions régionales affiliés au Mouvement.

Deux triplettes féminines et deux triplettes masculines peuvent être inscrites par le département et par l'union régionale. Les trois jours de tournoi se terminent par une soirée entièrement consacrée à la remise des prix offerts par nos partenaires.

Prenez date !

- Du 21 au 23 septembre à Port-Barcarès au village de vacances de notre partenaire VVF.
- Règlement, bulletin d'inscription et affiche du concours téléchargeable sur www.generations-mouvement.org – espace Ressources
- Renseignement : mwasserfal@gmouv.org



La dictée en pays périgourdin

Quoi de plus stimulant que de se retrouver autour de l'amour de la langue française ! Il y a la recherche du mot juste, de l'accord parfait... et la traque des pièges. Mais surtout, cette rencontre est riche d'échanges, de partage, de découverte.

En complément de la dictée qui se veut collégiale, ce séjour est aussi l'occasion de découvrir une belle région. En 2021, cap donc en Dordogne, avec la visite de quelques beaux sites : les jardins d'Eyrignac, niché au cœur du Périgord noir, la cité médiévale de Sarlat ou encore la Roque-Gageac, un des plus beaux villages de France au bord de la Dordogne.

L'édition 2021 sera également l'occasion de nous souvenir de Jean Figarella, ancien président de la Dordogne mais également ancien administrateur national et président de l'Institut de formation des responsables associatifs, qui nous a quittés il y a dix ans

et qui fût à l'origine de la création de cette dictée. D'où son nom. Cette manifestation se conclura par la remise des prix traditionnelle, les trois premiers étant offerts par notre partenaire ULVF.

La dictée 2020 ayant été reportée, les finalistes de l'année dernière et ceux de cette année pourront exceptionnellement participer au concours. Faisons de cette manifestation un grand rassemblement de retrouvailles conviviales.

Nous vous attendons nombreux !

- Du 18 au 21 octobre à Saint-Geniès au domaine de Pelvézy, chez notre partenaire ULVF.
- Règlement, bulletin d'inscription et affiche du concours téléchargeable sur www.generations-mouvement.org – espace Ressources
- Renseignement : sbarny@gmouv.org



Nous sommes trois amies joueuses de pétanque du club de Montpeyrroux dans l'Hérault. Nous avons gagné la finale de pétanque du département. De ce fait nous avons été qualifiées pour la finale nationale. Dès notre arrivée l'accueil a été chaleureux, nous remercions les organisateurs et l'équipe de restauration pour le bon déroulement de notre séjour ainsi que l'arbitre. Il n'est pas toujours facile de contenter les joueurs et cela a été fait avec beaucoup de diplomatie... Nous faisons partie des perdantes mais nous avons hâte de concourir en 2021 avec comme objectif de se qualifier et de revenir à Port-Barcarès.

Christine Marrot - Club de Causses sur Veyrant (Hérault)



Une quinzaine de personnes sont inscrites à l'atelier dictée que j'ai mis en place. Nous sommes une bonne dizaine chaque semaine, dont deux hommes. Je choisis mes textes parmi des auteurs de dictées et non des passages de livres qui portent toujours à discussion. Je lis le texte de la dictée, le dicte. Puis, il y a un temps de relecture avant la correction en insistant bien sur les règles de grammaire. L'ambiance y est très agréable, chacune rit de ses fautes, annonce en riant leur nombre, ce qui produit toujours une surenchère et de bons fous-rires. N'étant pas dans l'enseignement, ma passion est venue grâce à la dictée de la Fédération de la Haute-Saône de Générations Mouvement qui organisait chaque année un concours. Je suis une passionnée de concours. Le résultat n'est pas toujours brillant en fonction de la difficulté, mais l'important, n'est-il pas de participer !

Michèle Brullez - club de Saint-Cyr-en-Val (Loiret)



Expression



Je viens de reprendre la présidence du club de ma commune. Est-il possible d'obtenir la liste des adhérents ?

Si votre Fédération départementale est intégrée à notre base de données, solution d'aide à la gestion association (Saga), rapprochez-vous d'elle et demandez-lui qu'elle vous ouvre un accès à Saga. A partir de là, vous vous créez un identifiant et un mot de passe confidentiel et vous pourrez disposer de la liste complète des adhérents du club. Il sera peut-être utile de la mettre à jour et il existe des ressources pour vous aider à le faire sur le site dédié www.saga-gm.org. Aujourd'hui, la majorité des Fédérations départementales ont intégré Saga. Dans le cas contraire, il est de la responsabilité de l'ancien président, du secrétaire ou du trésorier de remettre tous les documents nécessaires à la gestion de l'association.

Un enfant peut-il accompagner sa grand-mère au club le mercredi ?

Oui, c'est tout à fait possible. Dans la mesure où il s'agit d'un mineur, le club devra cependant obtenir une autorisation du tuteur légal (l'un des parents, par exemple). Ses parents devront par ailleurs, comme tout autre participant aux activités, s'acquitter le montant de la cotisation. Générations Mouvement est ouvert à tous les âges comme doivent l'indiquer les statuts de l'association.

Peut-on utiliser librement une photo trouvée sur le net pour illustrer un article sur notre site ?

Il faut être vigilant à ce sujet car les photos qui circulent sur la toile, bien que facilement récupérables d'un point de vue technique, ne sont pas toutes libres de droits. Certaines sont protégées et leur utilisation soumise, soit à un accord du propriétaire, soit à une redevance. Le mieux, quand vous recherchez une image ou une photo pour illustrer un article, est d'utiliser un moteur de recherche. Ces derniers proposent généralement des systèmes de filtrage qui ne font ressortir que les images libres de droits.



Editeur : Générations Mouvement - Fédération nationale ; association loi 1901, reconnue d'utilité publique ; immatriculée au registre des opérateurs de voyages IM075100069 et titulaire de l'agrément national des associations et/ou unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières et/ou de santé publique • Directeur de publication : Henri Lemoine • Rédactrice en chef : Brigitte Bidaud • Rédaction : Brigitte Bidaud • Crédit photographique : Fédération nationale - Sophie Barny ; Fédération départementale du Cantal, des Landes, de la Vienne ; Action Solidarité Madagascar ; Istockphotos • Conception graphique et PAO : Sophie Barny • Régie publicitaire : Générations Mouvement - Fédération nationale, Michel Wasserfal - 01 49 42 46 06 - mwasserfal@gmouv.org • Dépôt légal : à parution • N° ISSN : 17712890 • Impression : Imprimerie Bellemoise Groupe Renard / BP6 - 61130 Bellême • Tirage : 14 530 ex • abonnement annuel : 12 € TTC • Date de parution : mars 2021 • Numéro de parution : 67 - Tambour Battant : Le magazine de Générations Mouvement, Fédération nationale - Immeuble le Luminem, 19 rue de Paris - CS50070 - 93013 Bobigny Cedex - Tél. : 01 49 42 46 01 - e-mail : federation-nationale@gmouv.org - site : www.generations-mouvement.org

Mer, Océan, Montagne, Campagne

Évadez-vous et redécouvrez la France avec Azureva !

Vos avantages **GROUPES**
(à partir de 10 personnes)

Jusqu'à

40% DE REMISE

1 gratuité

pour 20 adultes payants

SÉJOURS GROUPES

 **04 84 312 312** Prix d'un appel local

groupes@azureva-vacances.com

Votre avantage **INDIVIDUEL**

DE **15%** À **40%***

DE REMISE

*en cumulant avec certaines promotions

Code partenaire : **ER**

SÉJOURS INDIVIDUELS

 **04 84 311 311** Prix d'un appel local

contact@azureva-vacances.com



“IL N’Y A PAS QUE LES ENTREPRISES QUI MÉRITENT D’ÊTRE BIEN PROTÉGÉES.”

**ASSURANCE MULTIRISQUE
POUR VOS ACTIVITÉS
ET VOS BIENS**



groupama.fr

Partenaire historique de Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux, Groupama a conçu COHÉSION ARCANGE, une offre d'assurance multirisque dédiée aux Fédérations, aux Clubs et aux Secteurs adhérents.

Vous bénéficiez de garanties et de services adaptés aux besoins de votre association, pour une protection au quotidien de vos activités et de vos biens. Pour en savoir plus, contactez votre Fédération Départementale ou votre correspondant Régional Groupama.

Pour les conditions et limites du service présenté, se reporter au contrat.

Groupama Assurances Mutuelles, pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles - Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris. Entreprises régies par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Réf. Com 022020 - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Création : Agence Marcel, Février 2021.



Groupama
la vraie vie s'assure ici